



DELIBERATION N° 2024 - 4.1 - 4
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 12 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize Février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 12 Février 2024

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, Mme SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité en exercice

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : Mmes HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle et TREHET Laurent

Présents : 12

Votants : 12

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (article L 2121-15 du CGCT)

OBJET : 2024 - 4.1 - 4 - POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que l'agent au poste d'Adjoint technique en tant que cuisinière peut prétendre à un avancement de grade au poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Considérant la compétence de l'agent,

Considérant la responsabilité du poste,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Accepte cette promotion de grade

- Décide de supprimer le poste d'Adjoint Technique à 29.25ème/35 en horaire hebdomadaire au 31/08/2024

- Décide de créer le poste d'Adjoint technique principal 2ème classe à compter du 1er septembre 2024 à 29.25ème/35 en horaire hebdomadaire.

Voté à l'unanimité.

En mairie, le 12 Mars 2024

LE MAIRE

Hubert. LECARPENTIER

